



# ASSOCIATIONS

## DEMANDE DE SUBVENTION(S)

### Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10  
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_15059.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do)

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent) <input type="checkbox"/> en nature	<input checked="" type="checkbox"/> première demande <input type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input type="checkbox"/> fonctionnement global <input checked="" type="checkbox"/> projets(s)/action(s)	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle <input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://lannuaire.service-public.fr/>) :

- Etat - Ministère** .....  
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.) .....
- Conseil régional** .....  
Direction/Service .....
- Conseil départemental** .....  
Direction/Service .....
- Commune ou Intercommunalité** Communauté d'Agglomération de Laval .....  
Direction/Service Direction Sport & Tourisme .....
- Établissement public** .....
- Autre (préciser)** .....



### 3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non  oui  Si oui, lesquelles?

**Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :**

A quelle fédération l'association est-elle affiliée ? (veuillez choisir parmi les listes déroulantes ci-dessous) :

A – FEDERATIONS UNISPORT OLYMPIQUES

A - Fédération française d'aviron

L'association constitue-t-elle une ligue, un comité ou un club ?

- 1 - Clubs ou structures associatives locales
- 2 - Comités et ligues niveau départemental
- 3 - Comités et ligues niveau régional
- 4 - Fédérations ou associations nationales
- 5 - Fédérations ou associations internationales

Pour les ligues, comités régionaux ou départementaux, nombre de clubs fédérés sur le territoire (région, département, etc.) : | \_ | \_ | \_ | \_ |

Nombre de licenciés de sexe : - féminin : 58  
- masculin : 88

### 4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.</i>	20
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)</i>	0
Nombre total de salariés :	2
dont nombre d'emplois aidés	0
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	1
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	0
Adhérents <i>Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association</i>	146

## 5. Budget<sup>1</sup> de l'association

Année 20~~22~~<sup>23</sup> ou exercice du 01-09-2022 au 31-08-2023

Budget supplémentaire -  
demande pluriannuelle

Suppression du budget -  
demande pluriannuelle

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 - Achats</b>	7 173	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	14 970
Achats matières et fournitures	816	<b>73 - Dotations et produits de tarification</b>	
Autres fournitures	6 357	<b>74 - Subventions d'exploitation<sup>2</sup></b>	12 060
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
<b>61 - Services extérieurs</b>	11 042	FDVA	2 000
Locations	2 129	Agence Nationale du Sport	2 000
Entretien et réparation	5 114		
Assurance	3 532	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	267		
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	8 111	Conseil-s Départemental (aux) :	1 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 013		
Publicité, publication	75		
Déplacements, missions	5 099	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	1 924	Laval Agglomération	560
<b>63 - Impôts et taxes</b>	370	Ville de Laval	6 500
Impôts et taxes sur rémunération	370		
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
<b>64 - Charges de personnel</b>	22 435	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	19 373	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	3 062	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	7 998	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	25 413
		756. Cotisations	25 413
		758. Dons manuels - Mécénat	
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	17
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	13 755
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	3 608	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>69 - Impôt sur les bénéficiaires (IS); Participation des salariés</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>60 737</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>66 215</b>
<b>Excédent prévisionnel (bénéfice)</b>	<b>5 478</b>	<b>Insuffisance prévisionnelle (déficit)</b>	

### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE<sup>3</sup>

<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	25 000
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	25 000	875 - Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>25 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>25 000</b>

<sup>1</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<sup>2</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

<sup>3</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

## 6. Projet - Objet de la demande

Remplir une « rubrique 6 - *Objet de la demande* » (3 pages) par projet

Projet supplémentaire -  
demande multi-projets

Suppression d'un projet -  
demande multi-projets

Votre demande est adressée à la politique de la ville ?  oui

### **Intitulé :**

Organisation des régates inter régionales annuelles du Club Nautique Aviron de Laval

### **Objectifs :**

- \* Développement de la pratique compétitive pour tous
- \* Test de bateaux longs au sortir de l'hiver.
- \* Régates orientées pour tous ceux qui ne sont pas dans l'objectif des championnats bateaux courts d'Avril .
- \* Inscire Laval comme lieu de compétition incontournable en inter régions pour débiter chaque saison.

### **Description :**

\* Organisation d'une compétition inter régionale d'aviron, regroupant plus de 500 rameurs sur la Mayenne en début de saison (Dimanche 31 Mars 2024).

Le matin auront lieu les séries éliminatoires et l'après-midi, les FINALES A , B ; C , D pour tous les participants .

**Bénéficiaires** : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Public bénéficiaire  
Statut : Licenciés et Adhérents

Tranche d'âge : Toutes les tranches d'âges (de 10 à 80 ans )

Genre : Mixte

Nombre : Près de 500 rameurs venus du grand ouest sont attendus sur la régates inter régionale de Laval

## 6. Projet - Objet de la demande (suite)

### Territoire :

zone géographique concernée par l'action (quartier, commune, département, etc.) :

Département la Mayenne

Niveau départemental : Une centaine de compétiteurs venant du département de la Mayenne sont attendus sur cette régata.

Niveau Régional à National : Environ 500 compétiteurs venus des régions Bretagne / Pays de la Loire / Normandie et Centre Val de Loire prendront part à cette manifestation

### Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

Moyens humains : Près de 60 bénévoles sont mobilisés pour la réalisation de cette compétition

Moyens matériels :

\* appartenant à l'association : La Ville de Laval met à disposition les locations du club nautique de Laval ainsi que les pontons pour embarquer et débarquer / Le club possède également 3 bateaux à moteurs qui sont utilisés pour la sécurité des pratiquants / Balisage du bassin

\* à acquérir ou à louer : prêt du bateau à moteur du CK LAVAL / prêt de bamums, chalets, barrières de sécurité

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	60	0
Salarié	0	0
dont en CDI	2	1
dont en CDD	0	0
dont emplois aidés <sup>4</sup>	0	0
Volontaires (services civiques ...)	0	0

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?

oui  non Si oui, combien (en ETPT) : .....

**Date ou période de réalisation :** du (le) 3 | 1 | 0 | 3 | 2 | 4 au 3 | 1 | 0 | 3 | 2 | 4

### Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

Indicateurs au regard des objectifs :

\* Nombre de participants du CN LAVAL participant à la régata inter régionale => 40 participants

\* Nombre de participants TOTAL participant à la régata inter régionale d'aviron => 500 participants

\* Nombre de bénévoles du Club Nautique Aviron de Laval mobilisés pour l'organisation de la régata inter régionale d'aviron de Laval => 60 bénévoles

\* Nombre de spectateurs non licenciés « Aviron » (Laval, Laval Agglomération et/ou département de la Mayenne) venant assister à la compétition => 1000 spectateurs

\* Nombre de nouveaux licenciés au Club Nautique Aviron suite à l'organisation de la régata organisée à Laval => 10 nouveaux licenciés (au cours du printemps 2024 et/ou septembre-octobre 2024)

<sup>4</sup> Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

6. Budget<sup>5</sup> du projet

Année 2024, ou exercice du 31-03-2024... au 31-03-2024..

Budget supplémentaire -  
projet pluriannuelSuppression du budget -  
projet pluriannuel

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 - Achats</b>	1 500	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	900
Achats matières et fournitures	650	<b>73 - Dotations et produits de tarification</b>	
Autres fournitures	850	<b>74 - Subventions d'exploitation<sup>2</sup></b>	4 600
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
<b>61 - Services extérieurs</b>	500		
Locations			
Entretien et réparation	300		
Assurance	200	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	1 750	Conseil-s Départemental (aux) :	500
Rémunérations intermédiaires et honoraires	150		
Publicité, publication	400		
Déplacements, missions	550	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	650	Laval Agglomération	560
<b>63 - Impôts et taxes</b>	0	Ville de Laval	800
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
<b>64 - Charges de personnel</b>	3 250	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	2 100	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	1 050	Aides privées (fondation)	
Autres charges de personnel	100	Autres établissements publics	2 740
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	1 500
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	1 500
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTÉES AU PROJET</b>		<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET</b>	
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>			
<b>Frais financiers</b>			
<b>Autres</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	7 000	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	7 000
<b>Excédent prévisionnel (bénéfice)</b>		<b>Insuffisance prévisionnelle (déficit)</b>	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE<sup>7</sup></b>			
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	19 500
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	19 500	875 - Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	19 500	<b>TOTAL</b>	19 500
<b>La subvention sollicitée de .....560€</b> , objet de la présente demande représente .....8,00% du total des produits du projet (montant sollicité/total du budget) x 100.			

<sup>5</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.<sup>6</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.<sup>7</sup> Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

## 7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) DEMEUSY Cyril  
représentant(e) légal(e) de l'association Club Nautique Aviron Laval

*Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter-) lui permettant d'engager celle-ci<sup>8</sup>.*

### déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives<sup>9</sup>, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;

- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;

- que l'association respecte les principes et valeurs de la [Charte des engagements réciproques](#) conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;

- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)<sup>10</sup> :

- inférieur ou égal à 500 000 €  
 supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de :  
..... 560 € au titre de l'année ou exercice 20...<sup>24</sup>  
..... € au titre de l'année ou exercice 20...  
..... € au titre de l'année ou exercice 20...  
..... € au titre de l'année ou exercice 20...

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le LAVAL ..... à 30-10-2023 .....

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

<sup>8</sup> "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

<sup>9</sup> Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

<sup>10</sup> Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

## 7 bis. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGE"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

oÉdnÄk" ♦ PÑÉr [ čOÉN" " dn k [ čÑ" rΩ♦ΩrQ] ÄRnyΩC` kČd>"ΩrQÄÉhQn( kč NÉyCS